



**FORMER POUR MAÎTRISER
L'ECONOMIE
ET FAIRE RECULER
LES DOGMES
DU CAPITALISME**



85 participants au stage d'approfondissement en économie organisé conjointement par la commission économique du PCF, la revue Economie & Politique et le secteur national de formation du PCF

Sommaire

- ✓ Suites du stage économie et débats page 2
- ✓ Un projet de Fonds régional pour l'emploi et le formation pages 3 à 7
- ✓ Recherche d'un collaborateur page 8
- ✓ Une nouvelle lettre de la commission entreprises pages 9

Débats décembre -janvier de la commission économique

DATE	LIEU	THÈME	INTERVENANTS
11/12/2009	Champigny	Crise, quelle issue?	Le Pollotec
12/12/2009	Paris	Mode de production capitaliste	C. Mills
15/12/2009	Aubagne (13)	Capitalisme	P. Boccara
16/01/2010	Deuil(95)	Grand Paris	P. Borelly
18/12/2009	Acheres (78)	Capitalisme	A Morin
18/12/2009	Castre	Assises départementale de l'emploi	Y Dimicoli
Jan 2010	Romilly	Politique industrielle et territoire	P. Ivorra
09/03/2010	St Michel/Oise (91)	Crise et solutions	D. Durand

Maîtriser l'économie : pour continuer le travail entamé par le stage de formation approfondie des 27/28/28 novembre, des groupes de travail ont été constitués sur les thèmes suivants :

- A1- Entreprises, gestions, territoires, relations industrie-services, planification stratégique:
 A2- Services publics et socialisés à la personne, dépenses et financements publics, entreprises publiques de réseau,;
 A3-Biens communs publics à l'humanité:
 A4- Sécurisation de l'emploi, de la formation, du revenu et des tous les moments de la vie:
 A5-Conjoncture économique et sociale, débat de politique économique, institutions internationales et zonales:
 A6- Monnaie, crédit, politique monétaire, banques:
 A7- Pensée économique contemporaine
 A8- Métropolisation (grand Paris, grand Lyon, ...)

B- Deux collectifs transversaux d'animation:

- B1- Recherche et formation;
 B2- Rédaction et promotion de la revue « Économie et Politique ». Sujets de travail proposés pour un ou plusieurs articles dans la revue

C- Trois grandes initiatives:

- C1- A l'appui de la bataille pour les élections régionales, une initiative sur les fonds publics régionaux et le pôle financier public;
 C2- Une rencontre internationale sur les enjeux d'une monnaie commune mondiale;
 C3- Un colloque sur les services publics et les biens communs à l'humanité.

D - OUTILS DE LA COMECO

- D1- mise en place d'un site :

Pour s'inscrire ou recevoir les information : amorin@pcf.fr



Bouches du Rhône : un projet de **FONDS REGIONAL POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION (FREF)** Collectif économique de la fédération des B du R

OBJECTIF : Inciter les Entreprises et les Banques ainsi que des Institutions financières ayant une mission de service public (CDC...) à financer par des prêts à moyen et long terme, des investissements **développant l'emploi** (création et maintien), la **formation et la qualification**, et la valeur ajoutée disponible pour la société dans son ensemble.

CHAMP D'ACTION : PACA

MOYENS D' ACTIONS : Le FREF se veut un outil de politique économique et sociale.

PRINCIPES :

Son objectif principal est la **responsabilisation sociale des Entreprises et des Banques à partir d'une mobilisation du Crédit dans ce sens.**

Contrairement à une certaine vision toujours d'actualité, l'argent public, d'une région ne peut être le moteur principal du développement économique, à plus forte raison dans la perspective déjà largement engagée, d'un tarissement des budgets locaux ou pour le moins de leurs mises en difficultés.

La source essentielle de financement économique reste la banque et c'est donc vers la politique bancaire que les agents économiques, les décideurs politiques et les acteurs sociaux doivent agir.

A) **La bonification d'intérêts** : Lorsqu'une entreprise emprunte pour réaliser des investissements en capital fixe, technologies et technologies informationnelles accompagné de créations d'emplois, l'action du FREF consisterait à financer la réduction du taux d'intérêt afin d'abaisser les charges financières que l'entreprise doit verser à la banque. La diminution du montant de cette subvention, **(donc la réduction d'intérêts), serait d'autant plus important que l'allocation du crédit satisferait les conditions corrélatives à l'objectif du FREF en matière d'emploi et de forma-**

tion.

Il convient donc de considérer à cet égard, et en les simplifiant, les paramètres suivant :

? () la diminution de l'intérêt du crédit financé par le FREF sera **variable selon l'importance de la création nette d'emploi par entreprise. (...)**

- A titre indicatif, une dotation régionale de **5 millions d'euros**, compte tenu d'un taux moyen des prêts à moyen et long terme aux entreprises à 3.06% (source BDF) pratiqué entre avril 2008 et avril 2009, permettrait un montant total de prêt à taux zéro de plus de 160 millions d'euros. Comparativement le Plan Régional pour l'Emploi pour la Région PACA, a voté en 2004 pour la présente mandature un budget de 250 millions d'euros.

B) **La garantie d'emprunts.** Particulièrement appropriée aux entreprises manquant de « surface financière », l'intervention du FREF dans le montage des garanties d'emprunts (et en liaison avec les instruments existants tels que SOFARIS (ou Société Française pour l'Assurance du capital-risque des petites et moyennes entreprises) a pour buts immédiats :

- () de soutenir l'investissement et renforcer l'appareil productif générateur d'emploi et de formation et donc d'agir corrélativement sur une plus grande maîtrise du développement économique du territoire (fonction économique) et sur l'utilisation de la valeur ajoutée qui en résulte (fonction sociale) et des crédits bancaires qui y ont contribué.

•

(...) **d'agir sur le système bancaire lui-même par un effet d'entraînement puisque l'incitation financière publique en général et celle du FREF est elle-même productive de confiance des banques qui hésiteraient à s'engager dans un projet économique.**

- d'apporter, par le respect des conditions du FREF une plus grande efficacité de l'aide publique dans le tissu économique et social du territoire, moins par la voie réglementaire directe, toujours faillible, que par l'aménagement structurel financier, social et politique de l'environnement des investissements.

C) Catégories de crédits visés :

-(...)

D) Catégories d'Entreprises Visées

- Groupes par l'intermédiaire des filiales
 - PME intermédiaires (+ 250 salariés)
- (...)

Au total, il faut souligner la caractéristique essentielle de ces deux dispositifs de bonifications et de garanties d'emprunts qui en constitue aussi l'originalité :

LES LIMITES

? Par rapport aux institutions et organismes existants : Il ne s'agit en aucun cas de constituer un Fonds pour la création d'entreprises, pour des dotations de capital ou des financements directs à la création d'emploi tel que l'ambitionne des institutions déjà existantes (OSEO ; ADEME ; ESIA PACA (...)) La participation du FREF n'est toutefois pas à exclure lors de phases de pré-amorçage ou d'amorçage d'un projet économique.

? Dans la même optique, mais est-il besoin de le rappeler ?, le FREF n'a nullement vocation à se substituer aux responsabilités salariales de l'employeur. (...)

- L'effet « d'aubaine » : le dispositif du FREF a été conçu pour empêcher l'effet d'aubaine, *économique et financier* car il conditionne le montant de l'aide au nombre de créations effectives et vérifiées de nouveaux emplois. Cela s'opposerait aux

dispositif actuels d'aide aux entreprises qui favorisent massivement cet effet d'aubaine comme le signale par exemple le rapport de la Cour des Comptes (2007) (...).

En conclusion de cette présentation nous voulons souligner que la présente proposition entend donner à la collectivité civile, élus locaux, syndicats, comités d'entreprise, associations de lutte contre le chômage mais aussi à l'entreprise comme collectivité économique et sociale, le pouvoir partagé d'évaluer les projets existant dans une région et sélectionner ceux qui semblent économiquement viables, socialement efficaces et intéressants pour le développement du territoire et de la société qui y vit.

En regard de la situation économique et sociale actuelle, dont la région PACA accuse de manière particulière la gravité, mais aussi de l'histoire économique de ces trente dernières années, on observe que la régulation économique reposant sur le seul interventionnisme de l'Etat et de son implantation locale ne suffit pas à enrayer le système libéral responsable de cette situation (...)

La régulation et la réorientation de l'économie et particulièrement son financement doit donc pour être efficace s'appuyer également et largement sur l'intervention politique démocratique, des acteurs économiques, politiques et citoyens, sur les structures et les mécanismes de la monnaie, du crédit et des finances

C'est la condition pour véritablement mettre en place une alternative dans l'organisation et le contenu du pouvoir économique et donc de la vie sociale dans la région et bien entendu au-delà.

DEUXIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU FREF

Cette mise en œuvre telle qu'élaborée ici appelle des modifications en fonction des partenaires intervenants dans sa



réalisation et son évolution.

En premier il importe de fournir un travail important d'expertise (...). Ce travail utilise les instruments d'expertise existants dans la Région. (...)

EXPERTISE

A) L'EXPERTISE ECONOMIQUE ET SOCIALE.

Nous suggérons que le groupe d'élus communistes de la région, mais non exclusivement, exerce la saisine de l'INSEE locale et finance une enquête d'information statistique sur la Région, portant sur l'activité économique par secteurs et par départements (champ ICS, Industries, Constructions, Commerces Services) afin d'appréhender l'impact de la crise économique. (...)

De la même façon, l'expertise sociale s'impose. La dégradation profonde de l'emploi, conséquence permanente du système en place, est le facteur le plus sérieux risquant de compromettre toute reprise durable de l'avenir économique de la Région, et d'ailleurs. (...)

B) EXPERTISE BANCAIRE ET FINANCIERE :

(...)

C) EXPERTISE REGIONALE

L'affectation des Fonds publics, comme d'ailleurs l'ensemble des dispositifs publics d'incitation économique, leur attribution et leur efficacité économique et sociale revêt une importance grandissante dans les préoccupations des élus locaux, régionaux, des représentants des personnels et des salariés, ainsi que des citoyens. Cette question nodale est aussi au centre de la proposition du présent projet...

(...)

- Conversions de certaines lignes de fonds régionaux existants ...

- Récupération de fonds publics et utilisation d'autres sources de financements publics d'origine locale ou supra-locale

- Elaboration d'une étroite coopération avec la Commission de contrôle des fonds

publics, des modalités de cette coopération et des pouvoirs d'intervention

Une fois effectué, cet important travail d'expertise a pour but de réunir les acteurs politiques de la région, l'Etat, les banques (mutualistes et privées), le salariat (syndicats et institutions représentatives du personnel), les comités de chômeurs et des associations, les chefs d'entreprises afin d'examiner la proposition du FREF, ses modalités et sa mise en place.

Chacun aura compris que cette proposition dont l'enjeu peut se révéler d'une grande importance pour l'avenir de la région, pour les hommes et les femmes qui y travaillent et la font vivre, est l'un des projets capable d'opérer une véritable rupture, claire et nette, avec des mécanismes et des pratiques financières dont les dommages sont avérés et sont inductifs de fragilité économique et de précarité individuelle et collective.

Il s'agit donc bien de disputer le pouvoir d'orienter le crédit – facteur déterminant du développement économique et social du territoire - aux seuls logiques de marchés et aux institutions bancaires qui les soutiennent, pour le restituer aux acteurs locaux, politiques, économiques et sociaux engagés dans ce développement.

TROISIEME PARTIE : ORGANISATION INSTITUTIONNELLE et FONCTIONNEMENT DU FREF

Trois instances, au moins, sont à prévoir :

LA PRESIDENCE

Le VICE-PRESIDENT de la REGION chargé de l'emploi, par délégation du PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

LE SECRETARIAT

Un SECRETARIAT permanent doit permettre d'assurer la continuité d'action du FONDS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ses attributions (à préciser et à finaliser) :
(...)

- Organiser les modalités de saisine du FREF, les critères de sélection des interventions du dispositif et éventuellement mettre en place des commissions *ad hoc*....

(...)

- En collaboration avec les banques et la Banque de France, définir les modalités de la prise en compte des crédits sous dispositif FREF en matière de refinancement bancaire

...

Sa composition :

- Elus Régionaux
- Elus des autres niveaux territoriaux
- Représentants de l'Etat et de ses administrations déconcentrées
- Représentants du Salarial et des Associations de Chômeurs
- Chefs et Représentants des Entreprises
- Représentants des Banques et des organismes œuvrant dans le financement économique et social

FONCTIONNEMENT

Plusieurs acteurs peuvent intervenir dans la saisine du FRET. Dans une entreprise ou un bassin d'emploi, **les syndicats, les comités d'entreprises ou délégués du personnel, mais aussi les associations de chômeurs et les élus peuvent saisir le FONDS.**

(...)

La saisine du FRET

En collaboration avec la direction de l'entreprise ou de l'établissement et une expertise technique de gestion et juridique, une négociation doit permettre d'aboutir à l'élaboration d'un projet de développement de l'entreprise et de l'emploi faisant apparaître l'investissement, le type d'intervention du dispositif, bonification d'intérêt ou garantie d'emprunts, projets et montages bancaires chiffrés. (...)

- La signature d'une Charte formalisant les engagements de l'entreprise sur les points suivants (non exhaustifs) : Investissements

y compris en R&D ; emploi et formation ; intégration au territoire ; environnement ; dialogue social et transparence ; conditions de travail.

- Acceptation des modalités de contrôle de la bonne exécution des engagements et le cas échéant de restitution de l'aide au FONDS. A l'inverse, des résultats supérieurs aux objectifs pourront ouvrir droit à un renforcement des aides du FREF.

L'Examen du dossier

(...)

**QUATRIEME PARTIE :
CONDITIONNALITE**

Fonder le crédit sur un critère d'efficacité sociale revient à fonder l'économie et son financement sur ce même critère. Aussi les conditions d'intervention et d'octroi du dispositif doivent clairement être énoncées et observées par les bénéficiaires.

S'il est possible de poser des conditions générales, il faut ensuite tenir compte de l'activité de l'entreprise, de ses relations avec la filière et avec son implantation et d'autres paramètres spécifiques.

La baisse des charges financières telle que le présent dispositif veut la promouvoir poursuit un double objectif : **celui de l'élévation de la valeur ajoutée et de la valeur ajoutée disponible pour la population régionale. ...**

Cela implique évidemment qu'il s'agit d'investissement dans l'économie réelle, dans la production et la R&D, mais aussi, au niveau des engagements des actifs de l'entreprise et de la banque concernées, que les facilités obtenues tant au niveau des crédits que des garanties de crédits soient exclus de tous mécanismes purement financiers telle que la titrisation. (...)

CONCERNANT L'INVESTISSEMENT

Nous voulons insister sur l'extrême importance de cette condition. Outre qu'elle est en mesure d'apporter une protection effi-



financières souvent considérables qui s'exercent sur elle, et donc sur l'emploi et les conditions de travail des salariés, elle permet également d'adosser le crédit, donc la création monétaire et la monnaie, sur la production réelle, économique, et sur le développement social et humain qui doit en résulter, et non plus sur la seule rentabilité des capitaux propres et de leurs sophistications financières. Elle engage ainsi, par une nouvelle gestion du crédit, une nouvelle gestion de l'entreprise et de sa responsabilité économique et sociale.

CONCERNANT L'EMPLOI

L'Entreprise ou l'Etablissement bénéficiaires doit porter son attention aux conditions suivantes ;

- Fixation d'objectifs annuels de création et de sécurisation d'emploi
- Interdiction de détruire des emplois si les résultats de l'entreprise sont positifs ou si le dispositif permet une « reprise » d'entreprise. Selon l'activité, il peut exister des phases de basses productions. Dans ce cas, des mesures spécifiques sont à définir, notamment mettre à profit ces phases pour engager des formations qualifiantes pour les personnels.

(...)

- Dans un souci évident de transparence le FONDS doit exiger l'engagement par l'entreprise à participer aux critères de vérification de l'utilisation des crédits bonifiés ou des garanties d'emprunts, de leur traçabilité et de la réalisation des objectifs

- Engagements portants sur les conditions de travail telles qu'elles sont définies par le droit du travail, les conventions collectives, les accords par branches. La réduction du temps du travail et l'égalité salariale, notamment de l'emploi féminin dans des secteurs où il est prépondérant, sont à mettre au premier plan de ces

conditions.

- Engagements de l'entreprise à porter un effort particulier à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des jeunes, du travail saisonnier dans des activités liées au tourisme et à l'agriculture

- Engagement à combattre toute discrimination raciale à l'embauche

- Conditions relatives à la mobilité du travail. A cet effet, des comités interentreprises doivent travailler à rapprocher donneurs d'ordres et sous traitants

- Engagement de l'entreprise dans un partenariat de développement régional à long terme et à la participation et à l'élaboration d'une politique économique régionale et démocratique.

(...)

CONCLUSION

La recherche d'une élévation du ratio Valeur Ajoutée/Population Régionale passe par le choix ciblé de financement de politiques économiques et sociales à long terme et des projets qui le réalisent au mieux, notamment par une élévation de la VA disponible pour la population après financement de l'investissement.

()

Le présent projet est une application pratique des conceptions et des programmes politiques que le Parti Communiste a constamment porté en économie politique qui lie ensemble développement et société, travail et démocratie. A n'en pas douter, le niveau régional de cette application et la question centrale du pouvoir monétaire telle qu'il la préconise sont à même d'initier plus largement des modifications structurelles porteuses de véritables transformations sociales.()

ECONOMIE ET POLITIQUE

RECHERCHE COLLABORATEUR :

PROMOTION - ADMINISTRATION—SECRETARIAT DE REDACTION

PROFIL DE POSTE

Poste exigeant qualification professionnelle, polyvalence, sens du contact, autonomie et sens de l'organisation, engagement militant, disponibilité et une bonne maîtrise de l'informatique et de la photographie.

PROMOTION

- Promotion de la revue E&P, des brochures E&P thématiques et des livres de la collection Espere (Temps des Cerises), organisation de la diffusion et extension du lectorat.
- Suivi des abonnés et animation des actions pour l'abonnement en lien avec les organisations du PCF et le mouvement syndical, les organisations de la jeunesse.

SECRETARIAT DE REDACTION

Participation au collectif de rédaction et au montage des numéros périodiques et des brochures thématiques

ADMINISTRATION

- Suivi avec les fournisseurs et les clients (imprimerie, NMPP, Poste, autres...), gestion des stocks, de la photothèque, des archives...
- Gestion des abonnements (courriers, relances, factures, prélèvements) exigeant une formation sur un logiciel spécifique (possible en interne) et des commandes de numéros de la revue, livres.
- Mise à jour sur internet.
- Notions d'anglais (correspondance clients, agences étrangères).



INFORMATION

Le N° 0 de la lettre d'information du secteur entreprise et lieux de travail vient de paraître.

Pour vous abonner : entreprises@pcf.fr



Editorial



Eric Corbeaux
responsable du
collectif national «Entreprises
et Lieu de travail»

La Commission nationale «Entreprises - lieux de travail» souhaite, avec cette lettre d'information, franchir une étape dans le travail qu'elle a entrepris sur la base des décisions de notre dernier Congrès.

L'activité et l'implantation du Parti dans les entreprises, le besoin de proximité et de lien avec les salariés ont constitué un des points les plus importants du congrès.

L'évolution de la situation depuis, avec la gravité confirmée de la crise du système capitaliste, avec les enjeux de riposte et d'alternative à la politique de Sarkozy et du Medef, renforce le besoin d'action politique et idéologique des communistes dans les entreprises; la campagne des élections européennes a montré des possibilités nouvelles avec les acteurs du mouvement social.

Il s'agit de promouvoir dans les luttes le contenu d'une alternative transformatrice. Il s'agit de travailler dans la durée et de façon volontariste à la réorganisation du parti dans les entreprises. C'est aussi un des enjeux principaux pour la transformation du Parti.

Cette lettre veut permettre d'échanger et de faire circuler les informations, de faire connaître les expériences et être un lien entre les animateurs et les militants du Parti dans les entreprises et sur les lieux de travail.

Elle va donc avoir besoin de vous, de vos informations sur votre activité, vos initiatives, vos expériences. Et des adresses que vous pourrez nous transmettre pour parvenir au maximum de ses destinataires.

Sommaire des articles:

- Gagner les régionales aux entreprises !
- Aéro : pilotons le futur !
Fête de section de Mérignac : débat sur l'aéronautique
- Construire un front politique pour des réponses durables au sein du secteur de l'énergie !

Retrouver les dates des événements futurs dans l'**Agenda**

Les articles du mois de Décembre 2009

Gagner les régionales aux entreprises !



Les élections régionales de 2010 vont se tenir dans une situation sociale et économique particulièrement difficile et inquiétante pour le salariat dans son ensemble, des ouvriers, employés aux ingénieurs, cadres et techniciens.

La crise profonde du système capitaliste sert de prétexte à l'accélération des réformes ultralibérales qui frappent avec brutalité toutes les couches de salariés du privé comme du public; elle s'accompagne d'une guerre idéologique sans précédent pour empêcher une résistance solide et la levée d'une conscience de classe.

Alors qu'il est de plus en plus clair pour nombre de français et en premier lieu les salariés et les travailleurs que Nicolas Sarkozy est bien plus que le président de la droite et de la bourgeoisie française, celui du CAC 40 et des marchés financiers, l'UMP après avoir gagné les élections européennes peut arriver en tête dans nombre de régions, le soir du 14 mars.

L'abstention forte parmi les milieux populaires et les ouvriers est une donnée structurant le paysage politique.

Le désengagement par rapport au système politique d'une large frange des salariés, en particulier des ouvriers (90% du salariat) ne signifie pas « dépolitisation » mais avant tout « désaffiliation » à gauche, par déception ou par absence de perspective. Ce défi nous est donc posé avec force !

Nous n'élargirons pas le Front de Gauche, nous ne gagnerons pas à un rassemblement populaire sans une repolitisation massive du monde du travail ! Et ce ne sera ni automatique, ni spontané !

Alors que l'entreprise, lieu d'exploitation du capital sur le travail est le cœur de notre identité, elle est devenue le cœur de nos recules!

Nous avons dans cette période des potentialités que nous n'exploitons pas suffisamment. Notre influence dans le passé n'était-elle pas le fruit du travail d'une organisation tournée vers les entreprises et d'une bataille des idées menées sur les lieux de travail !

Le résultat de ces élections dépendra donc pour beaucoup d'un engagement exceptionnel du parti, sur la base de grands axes de propositions transformatrices concrètes (promotion des services publics, nouveau crédit pour l'emploi et la formation, cadre de vie et santé, nouveaux pouvoirs, ...) en mobilisant en premier lieu les communistes sur leur lieu de travail et en particulier ceux engagés syndicalement. N'avons-nous pas à remettre dans chaque région, notre campagne et nos listes à partir des spécificités industrielles, des services, et des luttes.

Dans chaque département, en s'appuyant sur l'activité existante, cibons les 100 plus grosses entreprises ou concentrations de salariés, en responsabilisant nos directions, pour y être présents avec le double objectif d'y mener la campagne et de reconstruire une activité communiste durable !

Agenda	Décembre						
	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				